Association des Seniors halluinois
Atelier d'écriture « de l'oral à l'écrit »
Lundi 21 septembre 2026

Le radeau de la « Méduse »

En lisant une revue, je suis tombée sur un article parlant du radeau de la « Méduse ». Je connais le tableau mais je ne savais pas que cet épisode avait vraiment eu lieu, donc j'ai fait des recherches. Voilà ce que j'ai appris.

1816. Le roi Louis XVIII règne sur les français. Les anglais viennent de restituer le Sénégal à la France. Sur l'île d'Aix, le capitaine Hugues Duroy de Chaumareys, vicomte de son état, est aux commandes de la Méduse. Il s'apprête à appareiller en direction de Saint Louis du Sénégal accompagné d'une flottille de trois navires : la corvette L'Echo, petit navire de guerre; le brick l'Argus, deux mâts ; et la Flûte, trois mâts. 396 personnes sont à bord de la Méduse.

Cet officier a fui la France pendant la chute de l'Empire napoléonien, en 1815. Il a 51 ans mais depuis vingt ans, il n'a pas mis les pieds sur un navire. Il a été nommé pour remplacer l'officier bonapartiste François Ponée et pourtant il est connu pour son incompétence.

Rapidement, le capitaine Chaumareys dédaigne les conseils des officiers de bord. Il prend la décision de distancer les autres navires en s'approchant des côtes de la Mauritanie. Il se trompe dans ses calculs. Il refuse d'écouter ses subalternes, la Méduse heurte, le 2 juillet à 15h15, le sable du Banc d'Arguin. Sa quille est fracassée. Une tempête survenue le 4 juillet aggrave les dégâts. Il faut alléger le navire au maximum. Les mâts de rechange, les avirons, la hune sont jetés par dessus bord mais cela ne suffit pas.

Charles Picard, l'un des passagers, suggère de se débarrasser des canons. Le commandant refuse. Pas question de sacrifier les canons du Roi.

N'ayant pas assez de canots et de chaloupes de sauvetage, le capitaine décide de construire un radeau. Celui-ci fait vingt mètres de long, sept mètres de large. Soit 140 mètres carrés. Il est construit avec ce qui a pu être récupéré sur la Méduse. On y transporte des vivres, de l'eau, du vin.

Le 5 juillet, le capitaine embarque dans les canots et les chaloupes avec soixante et onze personnes triées sur le volet, d'abord les officiers, puis les politiciens et quelques autres dignes d'être sauvées. Il décide que les hommes de troupe se regrouperont sur le radeau qui n'a ni voile, ni rame, ni gouvernail, ni ancre, ni rambarde. Voyant poindre un début de mutinerie, il promet de remorquer le radeau.

Ils sont nombreux à monter sur le radeau. Des soldats au nombre de cent dix neuf, des passagers, au nombre de vingt huit. Dont une femme qui ne voulait pas quitter son mari.

Des hommes décident de rester sur la Méduse, dix sept, plutôt que de s'agglutiner sur le radeau. Celui-ci flotte péniblement, trop chargé et les planches mal jointes. La mer n'est pas très bonne.

Le filin, reliant le radeau aux chaloupes, est rompu. Accident ? Acte volontaire ? On ne sait pas.

Les naufragés vivent le drame. La chaleur, la faim, la soif, les blessures, les chutes dans. l'océan, les conflits qui surgissent violents…La mort devient le lot de nombreux passagers.

Le 18 juillet, l'Argus, que le capitaine avait envoyé pour sauver ce qui était possible sur la Méduse, aperçoit le radeau avec quinze survivants. Cinq décèderont rapidement. Tandis que sur les dix sept restés sur la Méduse, il ne reste que trois survivants. Seuls, tous les passagers des canots et des chaloupes ont retrouvé la terre ferme.

Les trois frégates accompagnant la Méduse arrivèrent à bon port à Saint Louis du Sénégal.

Sabine Martin

Pour le prochain atelier, je parlerai du procès intenté au capitaine, ainsi que du tableau « le radeau de la Méduse » peint par Théodore Géricault.